

NON-RESIDENT : VOUS AVEZ UNE PROFESSION NON SALARIEE EN FRANCE

Sous réserve des conventions fiscales, si vous exercez votre activité indépendante en France et que vous êtes non-résident, vous devez déclarer les sommes perçues à l'administration fiscale en France.

QUELS REVENUS DEVEZ-VOUS DECLARER ?

Chaque revenu de source française des catégories « bénéfices non commerciaux », « bénéfices industriels et commerciaux » et « revenus agricoles » doit être déclaré en France.

QUELLE DECLARATION DEVEZ-VOUS SOUSCRIRE ?



- Si vous avez des revenus agricoles, vous déclarerez ces revenus en page 1 de la déclaration n°2042-C-PRO.

A I REVENUS AGRICOLES						
Régime du forfait						
Revenus exonérés.....	5HN		5IN		5JN	
Revenus imposables.....	5HO		5IO		5JO	
<i>si votre forfait n'est pas fixé, cochez la case.....</i>	<input type="checkbox"/> COCHEZ >		<input type="checkbox"/> COCHEZ >		<input type="checkbox"/> COCHEZ >	
Revenus des exploitants forestiers.....	5HD		5ID		5JD	
Plus-values à court terme.....	5HW		5IW		5JW	
Plus-values de cession taxables à 16 %.....	5HX		5IX		5JX	
Régime du bénéfice réel						
	<input type="checkbox"/> CGA OU VISEUR	<input type="checkbox"/> SANS	<input type="checkbox"/> CGA OU VISEUR	<input type="checkbox"/> SANS	<input type="checkbox"/> CGA OU VISEUR	<input type="checkbox"/> SANS
Revenus exonérés y compris plus-values.....	5HB	5HH	5IB	5IH	5JB	5JH
Revenus imposables : cas général, moyenne triennale.....	5HC	5HI	5IC	5II	5JC	5JI
Déficits.....	5HF	5HL	5IF	5IL	5JF	5JL

- Si vous avez des revenus industriels et commerciaux professionnels, vous déclarerez ces revenus en page 2 de la déclaration n°2042-C-PRO.

REVENUS INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX PROFESSIONNELS						
	DÉCLARANT 1		DÉCLARANT 2		PERSONNE À CHARGE	
Régime micro entreprise						
Revenus nets exonérés.....	5KN		5LN		5MN	
Revenus imposables.....						
<i>Chiffre d'affaires brut sans déduire aucun abattement</i>						
· Ventes de marchandises et assimilées.....	5KO		5LO		5MO	
· Prestations de services et locations meublées.....	5KP		5LP		5MP	
Plus-values nettes à court terme.....	5KX		5LX		5MX	
Plus-values de cession taxables à 16 %.....	5KQ		5LQ		5MQ	
Moins-values à long terme.....	5KR		5LR		5MR	
Moins-values nettes à court terme.....	5KJ		5LJ		5MJ	
Régime du bénéfice réel						
	<input type="checkbox"/> CGA OU VISEUR	<input type="checkbox"/> SANS	<input type="checkbox"/> CGA OU VISEUR	<input type="checkbox"/> SANS	<input type="checkbox"/> CGA OU VISEUR	<input type="checkbox"/> SANS
Revenus exonérés.....	5KB	5KH	5LB	5LH	5MB	5MH
Revenus imposables.....						

NON-RESIDENT : VOUS AVEZ UNE PROFESSION NON SALARIEE EN FRANCE

- Si vous avez des revenus industriels et commerciaux non professionnels, vous déclarerez ces revenus en pages 2 et 3 de la déclaration n°2042-C-PRO.

REVENUS DES LOCATIONS MEUBLÉES NON PROFESSIONNELLES Ces revenus seront automatiquement soumis aux prélèvements sociaux. Ne les reportez pas en page 4.

AUTRES REVENUS INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX NON PROFESSIONNELS

- Si vous avez des revenus non commerciaux professionnels, vous déclarerez ces revenus en page 3 de la déclaration n°2042-C-PRO.

REVENUS NON COMMERCIAUX PROFESSIONNELS						
Régime déclaratif spécial ou micro BNC						
Revenus nets exonérés	5HP		5IP		5JP	
Revenus imposables	5HQ		5IQ		5JQ	
<i>Recettes brutes sans déduire aucun abattement</i>						
Plus-values nettes à court terme	5HV		5IV		5JV	
Plus-values de cession taxables à 16%	5HR		5IR		5JR	
Moins-values à long terme	5HS		5IS		5JS	
Moins-values nettes à court terme	5KZ		5LZ		5MZ	
Régime de la déclaration contrôlée						
	AA OU VISEUR	SANS	AA OU VISEUR	SANS	AA OU VISEUR	SANS
Revenus exonérés	5QB	5QH	5RB	5RH	5SB	5SH
Revenus imposables	5QC	5QI	5RC	5RI	5SC	5SI

- Si vous avez des revenus non commerciaux non professionnels, vous déclarerez ces revenus en page 3 de la déclaration n°2042-C-PRO.

REVENUS NON COMMERCIAUX NON PROFESSIONNELS						
Régime déclaratif spécial ou micro BNC						
Revenus nets exonérés	5TH		5UH		5VH	
Revenus imposables	5KU		5LU		5MU	
<i>Recettes brutes sans déduire aucun abattement</i>						
Plus-values nettes à court terme	5KY		5LY		5MY	
Plus-values de cession taxables à 16%	5KV		5LV		5MV	
Moins-values à long terme	5KW		5LW		5MW	
Moins-values nettes à court terme du foyer	5JU					
Régime de la déclaration contrôlée						
	AA OU VISEUR	SANS	AA OU VISEUR	SANS	AA OU VISEUR	SANS
Revenus exonérés	5HK	5IK	5JK	5KK	5LK	5MK
Revenus imposables	5JG	5SN	5RF	5NS	5SF	5OS
Déficits	5JJ	5SP	5RG	5NU	5SG	5OU
Inventeurs et auteurs de logiciels: produits taxables à 16%	5TC		5UC		5VC	